

PÉR
P-208
EX-2
15

numéros
séparés

VOL. 11

JANVIER 1904

N° 5

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

129—Etude sur l'histoire de la Littérature canadienne	L'ABBÉ C. ROY.
141—Variantes et variations	MGR C. LAFLAMME.
145—Lexique de l'Industrie du sucre d'érable (<i>fin</i>)	L'abbé V.-P. JUTRAS.
148—La Poésie en province—Anatole Le Braz	A. R.-L.
151—Lexique canadien-français (<i>suite</i>)	LE COMITÉ DU BULLETIN
155—La Honfleuraise, chanson	CH.-TH. FÉRET.
158—Petites leçons.	
160—Sarclures	LE SARCLEUR.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Editeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *c* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ŋ̣* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ*, (sons voisins de *t+s, d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *à* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *ô* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *ȧ, i̇*, etc.; de deux points, elles sont longues: *ä, ï*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á, í*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *ô[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

ÉTUDE
SUR
L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE

NOTRE DESSEIN.—JUSQU'OU REMONTENT LES ORIGINES DE NOTRE
LITTÉRATURE.—LES CAUSES QUI EN ONT RETARDÉ LA
FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT.

Les directeurs du *Bulletin de la Société du Parler français au Canada* ont pensé qu'ils pouvaient, sans trop violenter le cadre de leur programme, y introduire quelques études sur l'histoire de la littérature canadienne. L'histoire du parler et l'histoire de la littérature ont, paraît-il, de secrètes liaisons, et il pourrait être intéressant, en même temps que l'on signale les transformations de l'une, de faire voir les origines et les développements de l'autre. On nous assure qu'une telle étude ne laisserait pas indifférents ceux de nos cousins de France qui veulent bien attacher quelque importance à l'œuvre de notre Société, et qu'elle pourrait être utile aussi à ceux de nos compatriotes qui s'inquiètent du progrès des lettres canadiennes.

De si louables motifs nous ont fait accepter d'écrire quelques articles sur un sujet trop mal défini encore pour que nous ne craignions pas de nous y aventurer. Au reste, nous le déclarons en toute sincérité, si nos affirmations provoquaient quelque jour et dès maintenant des recherches qui pourraient compléter ou corriger les nôtres, nous nous estimerions très heureux d'avoir

entrepris cette tâche. Nous sommes certains, d'ailleurs, que tous ceux qui y travailleront se feront, dans une très grande et très louable mesure, les auxiliaires ou les collaborateurs des membres de la Société du Parler français.

La langue que nous parlons, c'est, en effet, la langue française, et s'il se mêle à cette langue quelques formes dialectales, elle est pourtant restée excellente et classique en son fond. Or, nul n'ignore que la langue française est peut-être, de toutes les langues humaines, celle qui se retrouve la plus semblable à elle-même dans la conversation et dans le livre : si bien que le livre français peut donner une idée assez exacte du vocabulaire et de la syntaxe qui ont cours dans les salles à diner et dans les salons de la bonne société.

Le lettré français s'efforce d'ordinaire de causer avec grande variété et correction, et il écrit à peu près la langue qu'il parle. Sans doute, nos lettrés canadiens n'apportent pas à surveiller leur langage le même soin que l'on prend là-bas ; notre conversation est plutôt entachée de solécismes et embarrassée de constructions lourdes ou vicieuses ; mais, justement, l'on observera que ces lourdeurs, ces négligences, ces incorrections, nous les transportons malheureusement et trop volontiers dans nos écrits ou dans nos discours ; et, par exemple, je ne sais pas d'image plus parfaite ni plus désagréable de notre parler que la littérature de nos assemblées politiques ou parlementaires, et celle de nos journaux. Quelques-uns de nos livres, et de ceux que nous estimons davantage, ne laissent pas parfois de prouver eux-mêmes combien peu nous connaissons les ressources de notre langue, combien peu nous avons le sentiment de la propriété des termes, et combien restreint est le nombre de vocables qu'ici nous maintenons dans la circulation.

D'où il suit qu'une étude attentive de notre littérature peut contribuer de quelque façon à retracer l'histoire de notre langue, et à montrer de celle-ci les qualités et les défauts.

Notre intention, pourtant, n'est pas de nous placer, au cours de ces études littéraires, au seul point de vue de la langue. Nous croyons plutôt que l'on nous saura gré de dessiner plus largement les grandes lignes de l'histoire de notre littérature, de faire voir à travers quelles circonstances et quels accidents elle s'est constituée, quel fond d'idées elle a exploité, quelles formes diverses elle a tour à tour revêtues, quelles influences elle a subies, quelles causes en ont retardé ou accéléré le développement, quitte à signaler

au fur et à mesure, quand l'occasion s'en présentera, les particularités philologiques qui appartiennent à l'histoire de notre langue (1).

* * *

Nous avons l'habitude de dire que notre littérature canadienne est vieille de cinquante ou soixante ans. Volontiers nous la faisons naître au lendemain des luttes si ardentes de 1837, et nous affirmons qu'elle fut une protestation de notre esprit français contre les tentatives d'asservissement qu'osait, à ce moment-là, la politique anglaise. C'est, en effet, une pléiade d'historiens, de poètes, d'orateurs, de publicistes qui se lève alors au-dessus de notre horizon littéraire, et, si variable, pâlotte ou brillante, que soit la lumière qu'elle a versée sur nous, nous lui devons un regain de vitalité intellectuelle qui lui assure une place considérable dans nos souvenirs littéraires. Parent, Garneau, Crémazie, Ferland, Chauveau, Gérin-Lajoie, Casgrain auront été de très actifs précurseurs, et des ouvriers intrépides de notre très jeune littérature canadienne.

Est-ce à dire que nous n'avons aucune œuvre à signaler avant 1840, qu'il n'importe pas de remonter plus haut dans notre histoire, ni de rechercher plus loin dans notre passé les origines de notre littérature? Ce dédain d'un patrimoine littéraire plus ancien serait un aveu d'impuissance aussi injuste que maladroit. Il donnerait raison à Lord Durham dont la sensibilité britannique s'apitoyait un jour sur les tristes conditions de vie intellectuelle dans lesquelles nous étions placés, et le faisait souhaiter de nous voir renoncer à notre nationalité française pour nous incorporer dans la très illustre et très intellectuelle race anglaise. On sait, en effet, que ce gouverneur priait la reine Victoria de mener aussi sûrement et aussi fermement que possible l'œuvre d'*anglification* de la province du Bas-Canada, et que, outre plusieurs autres raisons très convaincantes, il lui représentait que les Canadiens,

(1) Au moment de commencer cette série d'articles, que de multiples occupations nous empêcheront de préparer aussi régulièrement que nous le voudrions, nous nous faisons un devoir de signaler aux lecteurs, ou plutôt de leur rappeler, l'*Histoire de la littérature canadienne* que M. Lareau a publiée en 1874. C'est le premier travail d'ensemble, et le seul, croyons-nous, qui ait été fait jusqu'ici sur ce sujet. Cet ouvrage, très documenté, un peu indigeste et composé d'après une méthode parfois défectueuse, est extrêmement précieux; nous aurons souvent l'occasion de le consulter.

isolés dans leur patriotisme et dans leur faiblesse, étaient incapables de se créer une vie littéraire et artistique qui pût leur procurer les joies de la véritable civilisation. « On ne peut guère concevoir, écrivait en 1839 le très noble Lord, de nationalité plus dénuée de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple, que celle que présentent les descendants des Français dans le Bas-Canada, par suite de ce qu'ils ont retenu leur langue et leurs usages particuliers. Ils sont un peuple *sans histoire ni littérature* ». (1)

Ce que Durham affirmait si catégoriquement, nous pouvons le nier avec non moins d'assurance. On ne supprime pas d'un trait de plume l'histoire héroïque du peuple canadien-français, ni non plus on ne sacrifie avec autant d'entrain toutes les premières et très nombreuses manifestations de notre pensée nationale. Il faut donc recueillir avec soin les premières œuvres que, depuis la cession du Canada à l'Angleterre, les Français, nés ou définitivement fixés dans la colonie, ont successivement produites : ces œuvres remplissent la première page, constituent le premier chapitre de notre histoire de la littérature ; elles sont ici le premier rayonnement de l'art et de la pensée canadienne-française.

Mais en même temps que nous ramasserons avec piété les fragments épars de notre littérature primitive, il faudra bien éviter de tomber dans cet excès d'admiration où le patriotisme conduit souvent les âmes bienveillantes, et proclamer chefs-d'œuvre des essais où brille surtout une modeste et extrême bonne volonté. Avouons-le, en effet, et sans crainte de froisser notre orgueil, la prose et la poésie qui, après 1760, se sont essayées à balbutier la pensée et le sentiment de l'âme canadienne, sont plutôt faibles. Lyrisme, éloquence, nouvelles, récits sont nés, à cette époque, d'une inspiration très pure, mais que soutiennent, en général, assez médiocrement les règles d'un art qui n'est pas assez connu. Et il a fallu plus d'un demi siècle de lente préparation et d'efforts incertains, pour faire prendre à nos esprits des habitudes de méditation plus profonde, et un goût plus vif pour les choses de la littérature. La renaissance de 1840, déterminée sans doute et dans la plus grande mesure par d'autres causes, a été aussi comme le terme, l'aboutissement de cette très patiente élaboration.

(1) *Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, traduct. française, p. 69. Nous avons nous-même souligné.

Et l'on conçoit, dès lors, que si des circonstances nouvelles, que si l'instant critique et décisif où sont apparus les écrivains de 1840, ont été pour quelque chose dans cet essor plus libre et plus large où a commencé de s'envoler notre pensée littéraire, des circonstances toutes particulières aussi, et des causes non moins décisives ont longtemps retenu trop près du sol où nos pères creusaient péniblement leur sillon, ces souffles de vie très pure et très artistique qui faisaient ici tressaillir toujours et palpiter l'âme française qui est la nôtre.

Aussi est-il à propos, avant d'ouvrir les pages où l'on conserve les premiers documents de notre littérature, de laisser entrevoir quelques-unes de ces causes qui ont entravé, ralenti, quelquefois paralysé le développement des lettres canadiennes, toutes causes d'ailleurs qui ont souvent laissé paraître leur influence et qui ont introduit quelques défauts dans les œuvres mêmes que nous aurons à étudier.

* * *

La première de ces causes, c'est vraisemblablement la cession de notre pays à l'Angleterre, c'est l'éloignement de la France, et avec elle l'éloignement de son influence artistique et littéraire.

En 1760, à l'heure même où de Québec l'on vit disparaître à l'horizon du fleuve les vaisseaux anglais qui reconduisaient au pays les officiers, les soldats, les derniers défenseurs du drapeau blanc, c'est bien la France que tristement l'on regardait s'en aller, et il a dû paraître à ceux qui restaient que l'Océan, à ce moment précis, se faisait plus large et plus profond, et reculait indéfiniment les rivages d'une patrie que l'on ne reverrait plus. C'était entre la France et sa colonie une rupture aussi brusque, aussi complète que douloureuse.

Il ne serait plus possible à l'avenir, car elles ne comptaient pour rien les vaines et touchantes espérances que d'obstinés patriotes gardaient encore au fond de l'âme, il ne serait plus possible d'ici à bien longtemps de renouer avec cette France disparue les relations étroites et suivies qui seules pouvaient établir entre l'âme française et l'âme canadienne une communauté de vie, et d'élan, et de pensée. Ce ne sont pas seulement les rapports de commerce qui cessaient entre la France et la colonie, les relations intellectuelles se trouvaient aussi radicalement coupées.

Sans doute, littérairement, nous étions à peu près séparés de la France depuis 1608. Les premiers colons et les premiers coureurs de bois avaient autre chose à faire que de rimer des odes, et de composer des tragédies ; en général, ils ne connaissaient que peu ou pas du tout celles que l'on lisait et que l'on applaudissait à Paris. Ils aimaient, certes, à faire sautiller sur leurs lèvres la gaie chanson française ; et c'est au pays d'origine, c'est aux villages aimés de Bretagne, de Normandie, de Saintonge ou d'Anjou que l'on empruntait les joyeux refrains. Mais la poésie des chansons populaires est peut-être la seule qui ait vraiment émigré avec nos premiers colons, et parce que ceux-ci n'avaient pas le temps de se livrer aux travaux de l'esprit, ils restèrent assez étrangers aux grandes évolutions dans lesquelles fut entraînée au dix-septième et au dix-huitième siècle la littérature française. Les quelques jeunes gens qui faisaient leurs études au Collège des jésuites n'avaient guère de temps à consacrer aux études et aux travaux littéraires ; ils se donnaient plutôt tout entiers aux œuvres de colonisation, à la carrière des armes ou à la défense militaire du pays, et ne suivaient que de très loin les mouvements d'idées dont la France était agitée. Bref, en 1760, le Canada était bien devenu une importante colonie de la France politique, il n'était pas encore une province de la France littéraire. ⁽¹⁾

Mais voici qu'au moment même où notre pays, s'il eût été mieux administré et mieux protégé à Paris, pouvait entrer dans une période de plus considérables développements, au moment où après plus d'un siècle et demi d'existence il pouvait peut-être joindre bientôt aux préoccupations économiques qui avaient jusque là absorbé toute son activité des préoccupations d'un ordre supérieur, au moment où les fils nés du sol pouvaient aspirer à jouer ici un rôle plus important, et à accroître leur fortune intellectuelle, voici qu'à ce moment précis ils sont abandonnés seuls sur ces terres devenues tout à coup possessions anglaises, et ils ne doivent plus

(1) Nul n'ignore que quelques œuvres littéraires de la France ont pu être connues ici dans un certain monde de religieux, de bourgeois et de seigneurs. Frontenac fut un gouverneur lettré. D'autre part, il y eut beaucoup de Français, de religieux surtout, qui profitèrent de leur séjour dans la colonie pour en écrire l'histoire, ou pour en faire d'intéressantes relations. Ces ouvrages écrits par des Français de France, et imprimés en France, ne peuvent constituer déjà une littérature canadienne originale. Et si nous ne devons pas nous désintéresser de ce patrimoine qui nous est commun avec la France, nous ne pouvons le revendiquer comme un bien qui nous serait propre.

compter pour fonder leur avenir politique, littéraire et national que sur eux-mêmes. Certes, nous savons bien que l'esprit de centralisation excessive qui a toujours inspiré la politique française pouvait retarder encore longtemps pour le Canada la création, l'organisation de sa libre et puissante personnalité. Louis XIV n'avait pas voulu que l'on introduisit ici l'imprimerie, et il ne songeait à faire de nos pères que de braves colons bons seulement pour défricher et batailler. A l'époque de la conquête, cette imprimerie n'existait pas encore au pays. Notre littérature comme nos industries auraient sans doute souffert pendant de bien longues années encore d'une tutelle aussi jalouse. Mais cela même n'empêche pas que les événements de 1760 portèrent ici un rude coup au développement de la race française, privèrent celle-ci de ses meilleurs moyens d'action, l'éloignèrent radicalement des sources de vie intellectuelle et artistique où elle aurait pu puiser, et compromirent pour cela et pour longtemps ses destinées littéraires.

Cet éloignement définitif de la France, ces conditions de vie nouvelle où nous jetait la révolution de 1760, allaient certainement nous fournir plus vite des occasions d'agir et de penser par nous-mêmes; nous serions plus vite forcés, si nous voulions vivre et garder nos mœurs et nos institutions françaises, de constituer un peuple capable de trouver chez lui, dans les ressources de son activité et dans les initiatives de son énergie, tout ce qu'il faut pour affirmer sa personnalité; mais, combien faibles nous étions pour assumer une pareille tâche, et pour entreprendre de jouer un semblable rôle! aussi bien, avoir entrepris ce rôle, et avoir accompli cette tâche n'est-il pas encore pour nous un fécond sujet d'étonnement!

Comment, par exemple, pouvions-nous espérer créer ici, à brève échéance, une littérature qui serait la légitime expression de nos pensées, de nos regrets, de nos rêves, de nos espérances, et qui serait par là même, aux yeux du peuple anglais, l'affirmation toute puissante de notre vitalité nationale? Lord Durham avait raison de croire qu'un peuple qui n'a pas de littérature n'en est pas un, et manque de ce qu'il faut pour constituer une nation qui compte sur la carte du monde. Seulement, il aurait dû moins vivement nous reprocher la lenteur de nos débuts et de nos progrès, et songer plutôt qu'à l'éloignement de la France s'ajoutait encore, pour expliquer ces longs retards, une autre cause non moins

capable de stériliser nos efforts : les conditions toutes défavorables où devait longtemps se débattre notre existence.

* * *

Au lendemain de 1760, nous ne nous retrouvions que soixante dix mille à peu près, dispersés sur des ruines ou groupés autour de nos clochers. Nos prêtres étaient restés avec le peuple des villes et des campagnes; la noblesse aussi, malgré une opinion toute contraire qui a trop longtemps surpris la bonne foi de nos historiens ⁽¹⁾, n'avait pas quitté ses terres. Les classes dirigeantes de la colonie française et le clergé surtout allaient donc jouer un rôle considérable dans la réédification de notre fortune politique : pouvaient-ils aussi bien et aussi efficacement travailler à la création de notre littérature? Et vraiment s'agissait-il de littérature quand partout dans le pays on ne voyait que désastres à réparer, que blessures à guérir, qu'hostilité à désarmer? Le plus pressé n'était-il pas plutôt cette liberté et cette vie nationale elle-même qu'il fallait à tout prix sauvegarder?

C'est donc la lutte pour la vie qui absorbera pendant de très longues années la meilleure et la plus grande part de notre activité : lutte pour assurer à la famille le bienfait de la vie domestique, lutte pour refaire la fortune privée et pour refaire la fortune publique, lutte pour conserver l'existence intégrale de notre langue, de nos institutions et de nos lois françaises.

Ajoutons à cela que l'infériorité politique où se trouvait placée, par le fait de la cession de notre pays à l'Angleterre, la population canadienne-française, était peu propre à favoriser chez elle le développement de ces formes supérieures de la vie qui sont les arts, les sciences et les lettres. Nous étions plutôt, à côté du fier vainqueur, une nation déchue, une race d'ilotes; nous n'avions aucune part à l'administration des affaires publiques; nous étions inaptes à nous conduire, nous ne pouvions qu'être gouvernés et être jugés. Et s'il est vrai que notre âme a besoin de se sentir libre, joyeuse et respectée pour s'ouvrir à l'inspiration, et pour créer des œuvres artistiques, comment pouvions-nous, surtout avant que la constitution de 1791 nous ait dotés d'un régime parlementaire, et nous ait permis de prendre part à la discussion des

(1) Voir sur ce sujet *L'exode des classes dirigeantes à la cession du Canada* par l'hon. juge Baby, Montréal, 1899.

affaires politiques, comment pouvions-nous trouver ce repos, et dans notre vie sociale cette dignité qui favorise et féconde le labeur de la pensée ?

C'est aux rudes besognes que nous étions plutôt voués, et pour longtemps condamnés. C'est à la culture du sol, c'est à l'exploitation des forêts, c'est aux métiers que nous devions surtout employer nos existences. Puisque nous ne pouvions pas autrement fonder ici notre influence, il fallait du moins rester étroitement attachés à cette terre canadienne dont nous étions les premiers occupants, que le travail personnel et la suprême défaite avait deux fois sacrée. Un irrésistible et secret pressentiment nous avertissait que dans cette fidélité au sol se trouvait la première et la plus sûre garantie de notre fortune politique, de notre triomphe définitif sur les ennemis de notre nationalité. Et le peuple canadien se fit agriculteur et colonisateur. Au lieu de perdre dans les antichambres du maître, dans les bureaux de l'administration, ou dans des loisirs stériles sa force et son indépendance, il s'appliqua à défricher et à peupler de ses enfants une terre qu'il aimait par dessus toutes, qu'avaient trempée ses sueurs et son sang, et qui s'offrait bien large à son activité.

On le conçoit, un tel programme de vie nationale ne laissait que peu de place et peu de temps pour les longues études, et pour la préparation des œuvres littéraires. Procurer aux enfants du peuple, et dans la mesure où le permettaient l'éparpillement des familles, l'état souvent misérable des routes et la rigueur du climat, une éducation élémentaire ; assurer une instruction plus complète, une culture plus libérale, le bienfait de l'enseignement secondaire aux quelques enfants qu'une meilleure fortune ou que la charité pouvait favoriser : c'est à quoi devait se borner l'ambition de ce clergé que les circonstances et le dévouement avaient institué l'éducateur du peuple canadien. Le Séminaire de Québec, le Collège des jésuites jusqu'en 1768, le Collège de Montréal à partir de 1773, celui de Nicolet en 1804, et d'autres qui surgirent ensuite sur tous les points du pays, furent les centres principaux où les jeunes gens, après 1760, purent recevoir l'enseignement classique.

Mais on ne peut se dissimuler que cet enseignement lui-même souffrait des conditions misérables où se trouvait engagée la fortune de la colonie. Et par exemple, on avait un mal infini à se procurer dans les collèges et les séminaires les livres dont on avait besoin ; les professeurs s'ingéniaient à composer

eux-mêmes des manuels nécessairement très imparfaits ; les élèves ne pouvaient guère étudier que sur des copies manuscrites qu'ils en avaient faites ; les bibliothèques étaient extrêmement pauvres ; et la vie intellectuelle ne pouvait manquer de recevoir de tout cela grand dommage. Cette indigence a longtemps persisté, aussi longtemps que des relations suivies n'ont pas été renouées avec la France. Et ce n'est qu'à partir de 1840 surtout que nous avons pu prendre un contact suffisant avec la librairie française. Jusque là, il était possible, assurément, malgré la police sévère qu'exerçaient nos maîtres, de faire venir ici des livres de France, mais combien difficilement ! Les guerres de l'indépendance américaine d'abord, puis les guerres de la révolution et de l'empire, où l'Angleterre et la France luttaient toujours l'une contre l'autre, et enfin nos effervescences politiques contribuaient pour beaucoup à faire nos communications avec l'ancienne mère-patrie plus surveillées, plus rares, notre isolement plus complet.

Cette pénurie de livres dont on souffrait au collège, on n'en éprouvait pas moins les inconvénients dans le monde quand une fois on avait fini ses études. « Il fut un temps, que se rappellent beaucoup de vieillards, écrivait en 1848 J. Huston, l'éditeur du *Répertoire national*, où une bibliothèque de quelques livres était un luxe dont quelques personnes favorisées de la fortune et du hasard seules pouvaient jouir » (1). M. l'abbé Raymond Casgrain nous rappelait il y a quelques mois l'enivrement dont fut prise la jeunesse de 1845 et de 1850 lorsque les livres français, et en particulier lorsque les œuvres des grands maîtres de l'école romantique furent ici plus largement introduits. Ce fut dans les collèges et dans les salons une ferveur littéraire dont on n'était pas coutumier. Bernardin de Saint-Pierre, Châteaubriand et Lamartine alimentèrent surtout cette curiosité d'esprit, et tous ces besoins d'émotions artistiques qui allaient être enfin satisfaits. La cadence des périodes romantiques et la sonorité de leurs verbes enchantèrent sans les lasser les oreilles de cette jeunesse enthousiaste. On se mit à l'école de ces maîtres, on dévora leurs œuvres, on envia leur gloire, et l'on rêva pour la littérature canadienne des œuvres et une gloire semblables.

Ce culte de la littérature française, qui eut toujours parmi nous quelques adorateurs, mais que l'on commença dès lors à

(1) *Répertoire national*, Préface de la première édit.

pratiquer avec une piété plus fervente, ce culte qui devait être pour nos lettres l'occasion d'un progrès nouveau, ne laissait pas d'avoir quelques dangers. Nous aurons à remarquer que, même avant 1840, quelques-uns de nos écrivains se sont trop complus dans des imitations ou des pastiches plutôt faibles des œuvres françaises ; et nous pouvons donc dès maintenant observer que notre vie littéraire devait à la fois bénéficier et souffrir de cette reprise de possession que par ses artistes, ses poètes, ses romanciers, la France allait faire de notre colonie.

C'était pourtant une nécessité pour les Canadiens de se mettre résolument à l'école de la France, et de lui surprendre le secret de ses chefs-d'œuvre contemporains. Il eut été désirable qu'on y pût satisfaire dès les premières années de notre dix-neuvième siècle. Outre qu'il ne faut jamais se renfermer dans un chauvinisme étroit, et fermer sa porte aux influences extérieures quand celles-ci peuvent être utiles, il y avait pour nous, et il y a encore pour les Canadiens, le besoin impérieux d'emprunter à la France ces moyens de formation intellectuelle qui nous manquent. Avouons-le, ce n'est pas dans la seule lecture de nos rares œuvres canadiennes que nous pouvions, et que nous pouvons encore, trouver tout ce qu'il faut pour apprendre à travailler et pour élargir le plus possible les horizons de notre esprit national. Et parce que l'esprit français est bien près du nôtre, et lui ressemble à merveille, puisque tous deux sont frères, c'est à l'esprit français qu'une longue tradition, que des efforts séculaires ont façonné et poli, c'est à lui que nous devons demander quelles habitudes il faut donner au nôtre et quelle discipline, pour qu'il puisse sur cette terre d'Amérique exercer par ses œuvres toute l'influence bienfaisante à laquelle il doit prétendre.

C'est pour avoir été trop longtemps privé de ce contact large et suffisant avec la littérature de là-bas que notre pensée a pu trop longtemps s'agiter en des efforts assez stériles. C'est dans d'incessantes relations avec elle que cette pensée a pu accroître sa vigueur, et qu'elle pourra continuer de s'affiner davantage.

Nous avons, pendant les cinquante premières années qui ont suivi la cession du Canada à l'Angleterre d'autant plus besoin de ces échanges d'idées, de ces fréquentations littéraires avec la France, que notre enseignement secondaire, poussé aussi loin qu'il était alors possible, mais fatalement trop limité, était ici le dernier mot de notre éducation, et ne se prolongeait pas encore

dans l'enseignement supérieur. La lecture, l'étude du livre français, des œuvres classiques et des œuvres contemporaines, pouvait dans quelque mesure, nécessairement imparfaite, suppléer à cette lacune, nous aider à nous mettre au point de la pensée et de la science actuelles, et préparer parmi nous les écrivains du lendemain.

L'enseignement secondaire, il n'est pas inutile de le répéter dans un jeune pays où l'on n'en connaît pas d'autre, et où les meilleurs esprits se persuadent difficilement de l'urgence où nous sommes d'en créer un qui soit supérieur, initié d'ordinaire trop incomplètement aux bonnes méthodes de travail, ne pousse pas assez loin la culture du goût, n'apprend pas assez à mettre dans la pensée et dans les expressions les nuances qu'il faut, ne prépare pas suffisamment ni les savants, ni les lettrés, ni les artistes ; et nous avons donc dans ce fait que cet enseignement secondaire fut longtemps ici, qu'il est encore le seul où puissent se former nos esprits, une explication, non pas la seule, des tâtonnements et des incertitudes où s'est attardée et où s'attarde encore notre jeune littérature.

Certes, nous ne voulons pas méconnaître les très louables efforts que l'on a faits pour donner à nos petits séminaires et à nos collèges, à l'époque où nous reportent ces études, tout le développement que les circonstances permettaient de réaliser. Mais la bonne volonté, fût-elle complète, ne suffit pas encore à créer les grands mouvements de vie intellectuelle ; et il est incontestable, pour toutes les raisons que nous avons signalées, que le dévouement dont étaient pétris nos premiers éducateurs s'est heurté à des difficultés, à des obstacles à peu près insurmontables. Il n'est que juste de le rappeler et de le redire au moment où nous recherchons les causes qui ont si longtemps compromis chez nous la bonne formation des esprits et le premier épanouissement de notre littérature nationale.

CAMILLE ROY, p^{tr}e

(La suite prochainement)

VARIANTES ET VARIATIONS

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Monsieur l'abbé Lortie sur *les jeux et les refrains de France au Canada*. J'y ai retrouvé de charmants souvenirs d'enfance, qui ont ravivé un moment les impressions obscurcies et à demi effacées des premières années.

Il y a déjà bien longtemps (presque un demi siècle !) que notre excellente mère et une bonne vieille tante, la providence de toute la famille, nous endormaient, nous les tout petits, aux accents naïfs de ces mélopées d'origine inconnue. Que de gros chagrins qui assombrissaient nos fronts d'enfants se sont évanouis en une éclatante fusée de rire, sous l'effet magique de ces rimettes au sens vague, souvent insaisissable ! Tout cela est bien loin. Il n'y a pas que les morts qui vont vite.

Monsieur Ernest Gagnon, le docteur Hubert Larue avaient déjà recueilli une partie notable de ces reliques nationales. M. l'abbé Lortie a fait un pas de plus ; il nous a montré l'origine française de plusieurs. Et nous devons lui en savoir gré, puisque de cette façon, si d'une part on a sauvé de l'oubli tout un côté charmant de l'âme populaire, de l'autre on a établi la fidélité de notre population aux traditions ancestrales.

Cependant M. Lortie ajoute qu'il faut se hâter de compléter cette cueillette « avant que disparaissent les vieillards qui se souviennent ». Est-ce donc à dire que les mamans du vingtième siècle endorment ou amusent leurs bébés en leur chantant des refrains nouveaux, et ces respectables vieilleries seraient-elles en train de s'oublier ? Les remplace-t-on par les couplets prétentieux, souvent ineptes des romances à la mode ? Ce serait un véritable malheur.

En attendant que cette regrettable évolution s'accomplisse, je me permettrai de faire remarquer que ces phrases à assonances si imparfaites, qui se succèdent souvent sans aucun lien logique, varient, dans une certaine mesure, avec les différents endroits de la province où elles ont été ou sont encore en vogue. Ainsi, parmi

celles que reproduisait le dernier *Bulletin*, quelques-unes sont complètement nouvelles pour moi ; on ne les connaissait pas *par chez nous*. Telles sont, par exemple, « Il est midi... » et l'addition qu'on en faisait à « Monte échelle ». De même, « Un, deux, trois ; la culotte à bas... » ne se disait pas ; lacune regrettable dans notre répertoire de gamins.

Pour quelques autres, il y avait de légères modifications. Soit défaut de mémoire ou autrement, on en avait souvent abrégé ou changé la fin. « Ventre de son » se terminait invariablement par « Pan, pan, pan, maillet ». Dans « Pipandore la balance » que nous chantions, l'avant-dernier vers était : « Pipandor, picossez, Mesdames ». La rime vaut à peu près celle de « Chapeau d'épINETTE », mais c'est certainement moins galant.

Quand le papa nous disait « P'tit galop » en nous faisant sauter sur ses genoux, il ne commençait pas par cette allure un peu vive de galopade, mais bien par la phrase-exorde : « Le cheval a perdu sa bride au grand moulin », et nous partions « P'tit pas ». Puis c'était le « Grand pas », suivi du « P'tit trot », du « Grand trot » ; après quoi seulement commençait le « P'tit galop » suivi du « Grand galop », et nous finissions « A la course, course, course ! » Naturellement, les bonds et les éclats de rire augmentaient avec l'allure du coursier fantastique.

Notre « Petit couteau d'or et d'argent » était beaucoup plus court que celui de Monsieur Lortie. Pas de *bouillie*, pas de *souris* non plus, mais tout simplement : « Ta mère t'appelle, ton père t'a dit va-t-en ». Il en est de même de « Un i, un l » qui se disait : « Un i, un l, ma tante Michelle ; Josette, Josen ; p'têt mourra-t-on », ce qui était d'une haute moralité.

Il est bien probable qu'en interrogeant les vieux des différents coins du pays, on trouverait d'autres variantes et aussi d'autres refrains. Une enquête sérieuse aboutirait à d'intéressantes trouvailles ; c'est un petit travail qui en vaut certainement la peine.

Puisque j'en suis sur les variantes locales, je me permettrai d'en relever quelques unes qui ont trait à la nomenclature lexicologique de l'industrie du sucre d'érable à la Baie-du-Febvre, telle que dressée par Monsieur l'abbé Jutras. Nous avions une *sucrierie* à deux arpents de la maison paternelle ⁽¹⁾ ; par conséquent, j'ai été

(1) Saint-Anselme, comté de Dorchester.

à même de connaître assez exactement les expressions employées. La plupart sont bien celles de la Baie-du-Febvre. Cependant, il y a quelques différences, entre autres les suivantes.

Quelqu'un qui aurait parlé du *haquet* n'aurait pas été compris ; le mot, sinon la chose, manquait à notre littérature sucrière. J'en dirai autant de *suisse*, *suisse plat*, *boucan*, *houiller la tonne*, *camp-lit*, *fourgon*, *tinque*, *boulette*, *brassin* (nous disions *brassée* ou encore *façon de sucre*), *bouffies* que nous remplacions par *bouffioles*. Nous avons bien des *boulettes*, mais on les faisait en plongeant dans le sucre encore liquide une motte de neige durcie. Elle en sortait recouverte d'une pellicule sphéroïdale de tire dorée, fort appétissante ; l'eau m'en vient encore à la bouche.

Le *bidon* était une futaille assez étroite, tronconique de forme et reposant sur sa grande base. Il servait à transporter l'eau d'érable de certains points de la sucrerie à la cabane. Au lieu de *mouvette*, nous avons la *palette* qui désignait à la fois et le manche et la partie élargie. Le *casseau de tire* n'était pas moulé en forme de cône. Ce que nous appelions *casseau* gardait toujours sa forme classique de parallépipède ; il était réservé à peu près exclusivement à recevoir de la tire. Si le moule où l'on faisait solidifier le sucre était fait avec une écorce enroulée en cornet, c'était une *pignoche*.

A un certain degré de cuisson ou mieux de concentration du sirop, les gouttelettes qui se détachaient de la palette lorsqu'on la retirait du chaudron, laissaient des fils entre elles et la palette. On disait alors que le sucre *filait*, ou *faisait des cheveux*. C'était un signe que l'opération était à peu près terminée.

Le *sucre de sève* était celui qui se fait à la fin du printemps, alors que la neige achève de disparaître. A ce moment, la végétation de l'érable se réveille définitivement ; sa sève change de composition chimique. Le sucre qu'elle contient en de moindres proportions est mélangé à des produits nouveaux, indéterminés, peut-être à une quantité notable de glucose, ce qui en altère la saveur et empêche toute cristallisation.

De l'ensemble de ces remarques, on est en droit de conclure une fois de plus, qu'il existe de curieuses modifications dans le parler des Canadiens-français, suivant qu'on l'étudie dans des contrées assez éloignées les unes des autres. Rechercher et classer ces altérations, voilà un travail qui regarde particulièrement la

Société du Parler français, travail qu'elle a commencé dès son origine et qu'elle poursuit toujours avec zèle. Ces études seront nécessairement très longues, et elles demandent à être faites avec autant de soin que de patience et de discernement. Avant qu'elles soient complétées dans la mesure du possible, il sera toujours imprudent de généraliser et de conclure d'une manière absolue. Prenons garde d'affirmer trop vite que les Canadiens en général disent ceci et cela ; car il est bien possible que, s'il en est ainsi pour quelques-uns, d'autres disent autrement.

A ce point de vue, la monographie de Monsieur l'abbé Jutras est à la fois très intéressante et très importante ; d'autant qu'elle est faite avec une scrupuleuse exactitude. Et si les lecteurs du *Bulletin* voulaient se donner la peine d'en noter les variantes locales, nous pourrions, en fusionnant le tout, arriver, sur ce point particulier, à un résultat à peu près définitif.

C. LAFLAMME. p^{tre}

LEXICOLOGIE

FRANCO-CANADIENNE

L'INDUSTRIE DU SUCRE D'ÉRABLE

A LA BAIE-DU-FEBVRE

(Suite)

Art. IV. FABRICANTS ET MANŒUVRES

Vêtements, aliments, etc.

Babiche (*babîc*). Lanière avec laquelle le *sucrier* raccommode ses *bottes sauvages*.

Bottes sauvages (*bôt sôvâ:j*). Chaussures de cuir sans semelles, enveloppant le pied et la jambe jusqu'au-dessus du genou ; cousues au ligneul, mais raccommodées avec de la *babiche*. Sont dites à *nez de bœuf*, quand par le tracé des coutures l'avant-pied de la botte a quelque ressemblance avec le naseau d'un bœuf.

Bottes malouines (*bôt mô:lwîn*). Chaussures de gros cuir comme les *bottes sauvages*.

Cornet (*kôrnê*). Corne de bœuf muni d'une embouchure et servant de porte-voix.

Ecornifler (*ékôrniflê*). Assister en *survenant* à une *fête à la tire*.

Endormitoire (*â:dôrmitwê:r*). Sommeil. Le *sucrier* qui fait bouillir toute la nuit se laisse parfois prendre par l'*endormitoire*.

Fête à la tire (*fê:t a' la' ti:r*). Joyeuse réunion d'amis à la *cabane* ; la *tire* est le mets principal du repas qu'on y prend.

Flan (*flā*). Crêpe épaisse dans laquelle entrent des œufs, des tranches de lard, et que le *sucrier* fait lui-même sans trop se soucier des règles de l'art culinaire.

Grands-pères (*grâ: pé:r*). Pâtisserie dans laquelle entrent du beurre, des œufs, etc., et que l'on fait cuire dans le sirop bouillant.

Grillade à la broche (*griyâ'd a' la' brô:c*). Tranche de lard, fixée au bout d'une *broche* de bois vert, et que l'on fait griller au feu.

Lécher la palette (*li:cé: la' pâ:lét*). Manger la *tire* à même la *mouvette*.

Mogassines (*môgâsi'n*). *Bottes sauvages*.

Œufs (*â:f*) dans le sucre. Omelette cuite à la surface d'un brassin de sucre bouillant.

Pichoux (*pi'cu*). Bottes faites avec la peau d'un jarret de bœuf ou d'original. Le *sucrier* s'en sert surtout pour marcher à la *raquette* lorsque la température est basse.

Plomb, bois de (*bwâ: t plô*). Arbrisseau dont l'écorce donne un purgatif très violent, bien connu des *sucriers*, qui en assaisonnent quelquefois la *trempe* destinée aux visiteurs importuns.

Raquettes (*râ:két*). Treillis de cuir cru, de deux à trois pieds de long, entouré d'un cadre de forme ovale. On s'attache les *raquettes* aux pieds pour marcher sur une épaisse couche de neige, à travers les bois et les champs.

Relever les auges (*râlvé: lèz ô:j*). Ramasser, lorsque la *saison du sucre* est terminée, les vaisseaux de la *sucrerie* pour les mettre en un lieu convenable en attendant le printemps suivant.

Sagamité (*sagâmité*). Espèce de bouillie faite de lait, de farine et de grains de maïs lessivés et concassés. Bout d'une façon particulière, en faisant des bouillons longs et minces.

Saucer la palette (*sô:sé: la' pâ:lét*). Se dit des enfants qui prennent avec la bouche la *tire* refroidie sur de petites palettes en bois qu'ils ont plongées dans le sucre bouillant.

Souliers sauvages (*sôviyé sôva:j*). Chaussons, sans semelles, de peau d'original préparée par les sauvages. Le morceau de cuir plus mince qui recouvre le bas de la jambe et dont les deux bouts se croisent sur le haut du pied se nomme *hausse*. Se font aussi avec du cuir ordinaire. On les dit à *bas quartiers*, quand ils n'ont point de *hausse*.

Soupane (*supô'n*). Espèce de bouillie épaisse faite de farine de maïs, sur laquelle on verse du *sirop d'érable*.

Sucriers (*sukã·ryé*). Ouvriers qui travaillent à la *sucrierie* ; ceux qui *font les sucres*.

Survenant (*survã·nã*). Qui prend part à une fête sans y être invité.

Tuque (*tu·k*, var. : *ku·k*). Tricot de laine se terminant en pointe, et formant un bonnet dont se coiffent les vieux *sucriers*.

V.-P. JUTRAS, p^{tr}e

(FIN)

Feuilles nouvelles.—C'est le titre d'un nouveau périodique français, dirigé par M^{me} C. de Lamiraudie. Nous sommes heureux de signaler cette revue à nos lecteurs, à nos lectrices surtout. Dans une *Lettre-Programme*, qui figure en tête du premier numéro, M. le comte Albert de Mun s'exprime ainsi : « Si je vous ai bien comprise, vous voulez atteindre ces jeunes filles qu'on appelle jeunes filles chrétiennes, et que défend si mal contre l'influence d'une société qui ne l'est plus la fragile barrière de l'éducation mondaine.... Comment, dans un temps où la Revue est le grand instrument de la publicité, n'y a-t-il pas pour les jeunes filles, demain épouses et mères, qui tiennent ainsi en leurs mains les destinées du pays, un recueil d'art, de littérature et de science, spécialement écrit pour elles, qui tourne leurs âmes vers les nobles enthousiasmes et les hautes pensées sociales ? Aucune œuvre ne serait plus utile et plus actuelle. Faite pour les privilégiées de la fortune, elle les préparerait au grand rôle que, sous une forme nouvelle, notre temps, comme les autres, plus encore peut-être, leur réserve à leur foyer et au dehors. »

Voici le sommaire du premier numéro (décembre 1903) : C^{te} Albert de Mun, *Lettre-Programme* ; Léon de Tinseau, *Chronique* ; Claire Chopin, *Silhouettes russes* ; C. de Lamiraudie, *Chanson d'Alouette* (Nouvelle) ; Prince Henri d'Orléans, *Algérie, Tunisie* (Fragments de notes de voyage) ; D. Vezin, *A travers les Arts* ; C. de L., *Entre femmes* ; J.-U. de Closmadeuc, *Etude sur Théodore Botrel* ; Th. Botrel, *Ballade des Feuilles nouvelles* ; Marie Blanche, *Ce qui se porte, ce qui se fait* ; G. Bey, *Graphologie* ; Petites feuilles : *Concours, Jeux, Recettes de ménage*, etc. (Prix de l'abonnement : Étranger, 12 fr.—F. Paillart, éditeur, Abbeville, Somme.—Dépositaire au Canada, J.-P. Garneau, 6 rue de la Fabrique, Québec).

LA POÉSIE EN PROVINCE

ANATOLE LE BRAZ

« Bretagne est poésie ! » c'est la vieille devise, et toujours vraie.

Au premier rang des « poètes du clocher ciselé à jour », se place Anatole Le Braz, l'ami et le maître de Botrel, presque son voisin à Port-Blanc.

« Anatole Le Braz est né en pleine Bretagne bretonnante, à Duault, dans les monts d'Arrée, parmi les bûcherons et les sabotiers. En 1891, il publia, en collaboration avec Luzel, deux volumes de *Soniou-Breiz-Izel* (chansons populaires de la Basse Bretagne), qui ont obtenu le prix Théroutan à l'Académie française ; en 1893 parut un recueil de poésies : la *Chanson de la Bretagne*, où palpète l'âme mélancolique et tragique de son pays, et que l'Académie couronna ; puis il écrivit plusieurs ouvrages toujours remarquables : *Au Pays des Pardons*, un pur chef-d'œuvre de fine observation et de peinture de mœurs ; *Pâques d'Islande* (1896), couronné par l'Académie ; le *Gardien du Feu* (1900) ; le *Sang de la Sirène* (1901) ; la *Terre du Passé* (1902). A. Le Braz est un des meilleurs représentants de la littérature bretonne ; il aime sa petite patrie et il la connaît aussi bien que quiconque ; nul ne la peignit mieux, nul ne sut allier comme lui la forme savante à l'inspiration populaire. » (Albert Grimaud, *La Race et le Terroir*, p. 266.)

C'est Le Braz et Charles LeGoffic, qui en 1898 ont fait renaître de ses cendres le théâtre populaire breton, en faisant représenter à Ploujean, par des paysans, en plein air, parmi les frondaisons des arbres, la *Vie de Saint-Gwenolé*. La restauration théâtrale tentée dix ans auparavant par F.-M. Luzel avait échoué, et l'on ne jouait plus guère que de mauvaises pièces, dans des arrière-salles de cabarets. Le nouvel essai obtint un succès éclatant, et depuis des représentations de vieilles tragédies bretonnes exhumées, complétées, ont été données un peu partout, à travers la Bretagne. Au congrès régionaliste d'Auray, en septembre 1902, un *Mystère* de l'abbé de Bayon était représenté devant dix mille spectateurs. Dans ces spectacles renouvelés du passé, le Breton « retrouve leurs croyances, leur langage et leurs sentiments. Ceux qui, sous prétexte de progrès et d'idées modernes, travaillent dans leur propre pays à détruire tout cela sans avoir de quoi combler le vide qu'ils font dans les âmes, sont des ouvriers de malheur pour leur race et d'appauvrissement pour la France. » (B.-H. Gausseron, *Le Monde moderne*, juillet 1899.)

Anatole Le Braz écrit surtout en français. Il n'en est pas moins l'un des celtisants les plus convaincus. Directeur de l'Union régionaliste bretonne dès les premières années de cette association, il travaille avec le barde Jaffrennou (*Taldir*), chef du mouvement, avec le marquis de l'Estourbeillon, député de Vannes et directeur de la *Revue de Bretagne*, avec Lajat, Le Berre, De Kérangué, etc., au maintien de la langue bretonne et au groupement des forces celtiques.

La pièce que nous reproduisons est extraite de la *Chanson de la Bretagne*.

A. R.-L.

TERRE D'ARMOR

C'est une terre en pierre, et qui tombe en ruine ;
C'est le cadavre épars d'un pays effondré.
Un fantôme de ciel erre, dans la bruine,
En quête d'un soleil qui s'est évaporé.

Les rochers même, au bord des mers tristes, se meurent
D'un mal mystérieux, nostalgique et fatal.
Et la lumière grise a dans ses yeux qui pleurent
Le regard immolé d'une sœur d'hôpital.

Des brumes, des linceuls moisis, de longs suaires
Traînent leur deuil sinistre au flanc des vallons bas ;
Et là-haut, les Ménez semblent des ossuaires,
De grands cairns entassés sur d'immenses trépas.

Plus haut encor, les bras ouverts dans les ténèbres,
Comme de grands oiseaux cloués en plein essor,
Les Christs miment dans l'air, de leurs gestes funèbres,
La désolation de la Terre d'Armor.

* * *

Mais voici. Le printemps a rajeuni le monde,
Et le pays croulant, soudain ressuscité,
S'éveille entre les bras de la lumière blonde,
Et l'hymne de la vie en son cœur a chanté !

La mer est toute neuve et comme adolescente,
Et, rassemblant ses flots d'un geste harmonieux,
Elle se lève et marche en sa grâce puissante,
Et le ciel est plus beau, réflété dans ses yeux.

Des appels sont venus de la patrie antique.
Les rochers, qui jadis furent bardes et rois,
Au souffle évocateur du renouveau celtique
Sentent vibrer en eux les harpes d'autrefois.

Les brumes qui stagnaient, mornes, au ras des plaines,
Se gonflent dans l'espace en chatoyants tissus,
Voiles aériens d'un chœur de Madeleines
Qui viennent, dans l'azur, de voir monter Jésus.

Et, sur la proue en fleurs d'un vaisseau de nuages,
S'avance l'astre-dieu, le soleil aux doigts d'or ;
Et la jeune saison suspend ses clairs feuillages
Au front rasséréiné de la Terre d'Armor.

ANATOLE LE BRAZ.

Pour les compositeurs.—Le numéro de novembre de la *Province* (11, Place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre) contenait les dernières feuilles du *Petit traité de Prosodie* de M. Henri Woullett, publié par la revue en supplément paginé à part. Ce traité est à l'usage des compositeurs. Nous le signalons à ces derniers, et aux poètes aussi pour qu'ils fassent moins rude la tâche des musiciens. Le traité de M. Woullett se vend 3 francs.

Les Normands au Canada.—La *Vie Normande* (106, rue Caulaincourt, Paris), reproduit les conclusions de l'étude de M. l'abbé S.-A. Lortie sur l'origine des Canadiens-Français (*Bull.*, septembre 1903), et fait suivre cette citation de remarques intéressantes sur la « vieille prééminence » des Normands.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Anxieux (*ā:ksyó*, var. : *ā:gzyó*) adj. Acc. dét. ←≡ ang. *anxious*.

|| Désireux. Ex. : Il est *anxieux* de vous convaincre = il tient à vous convaincre.

¶ En fr., *anxieux* (*ā:ksyó*) = qui éprouve de l'anxiété (DARM.). Comme nous l'employons au Canada, c'est un anglicisme : *anxious to please* = fort désireux de plaire.

Apart (*ápá:r*) s. m.

| *Faire un apart* = mettre une chose en réserve, à part.

Apport (*ápò:r*) s. m.

| *Etre à son apport* = être à son compte.

¶ *L'apport*, en fr., est la mise de fonds d'un associé, ce qu'on apporte (DARM.).

A plein (*a plé*) loc. adv.

|| En abondance, en grande quantité, beaucoup. Ex. : Avez-vous des pommes, cette année ? J'en ai à *plein* = j'en ai en abondance.

¶ On dit aussi, au Canada, *en plein* pour beaucoup. Ces deux expressions, *à plein* et *en plein* sont françaises, quoique vieilles, au sens de *pleinement, complètement* (DARM., LITTRÉ). « Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme » (PASCAL, VI, 43 bis). « Au travers de son masque on voit à plein le traître » (MOLIÈRE, *Mis.*, I, 1). « Pour nous faire voir à plein les bornes et la petitesse de l'esprit humain » (MASS., *Panég. de S. Frs de Paul*).— Dans le centre de la France, *à plein* veut dire *au milieu de* : Ces vaches sont à plein le pré (JAUBERT) ; c'était aussi le sens de cette locution dans le vx fr. : « On en voyait à plein la nuée » (AMYOT, *Daphnis et Chloé*).—Le vx fr. avait la loc. *à planté, à plenté*, ou *à plentet*, qui sign. en abondance, en grande quantité (LA CURNE). « Ils nous gettoient le feu grégeois à planté » (JOINVILLE, p. 39). « Arbre trop souvent transplanté ne porte pas

fruit à planté » (COTGRAVE). — Le Normand a conservé l'expression à *plenté* ← lat. *plenitatem* (MOISY). Un vieux refrain normand dit : « Beurre et lait Tout à plenté ». Les Normands ont porté *plenté* en Angleterre (cf. ang. *plenty*).

Aplomb (*aplō*) s. m.

| Prendre son *aplomb*, ses *aplombs* = faire ses dispositions, ses préparatifs ; prendre ses précautions.

¶ En fr., *aplomb* = équilibre stable ; *fig.*, assurance imperturbable (DARM.).

Aplomb, d'aplomb (*aplō, d'aplō*) loc. adv.

|| Rudement, avec force, avec effet. Ex. : Frapper *aplomb, d'aplomb* = avec force.

¶ C'est le sens de cette locution en Normandie (MOISY). — En français, *d'aplomb* veut dire : verticalement, en équilibre (LAR.), ferme sur ses jambes (LITTRÉ), dans un équilibre stable (DARM.).

Aplomber (*s'*) (*s'aplō:bé*) v. réfl.

1° || Se mettre d'aplomb.

2° || (Fig.) Faire ses dispositions, ses préparatifs pour faire quelque chose ; prendre ses précautions.

¶ En vieux fr., *aplomber* sign. tomber perpendiculairement (COTGRAVE, OUDIN, LA CURNE).

Apologie (*âpôlôji*) s. f.

|| Excuses. Ex. : Il a dû lui faire *apologie* pour les injures qu'il lui a dites = il a dû lui faire des excuses. . . .

¶ En fr., *apologie* = écrit, discours justificatif : faire l'*apologie* de quelqu'un ou de quelque chose (DARM.) ; justification, défense, tout ce qui justifie (LITTRÉ, LAR.).

Apçon (*apsō*), **apiçon** (*apisō*) s. m.

|| Hameçon.

¶ La permutation de l'*m* et du *p* n'a pu se faire que grâce à la chute de l'*e* médial ; l'épenthèse de l'*i* doit être postérieure à la permutation de la labiale.

Armière (*armyé:r*), **argnière** (*arné:r*) s. f.

|| Ornière.

Armise (*ârmiz*) s. f.

|| Remise (lieu où l'on met les voitures à couvert).

¶ Agglutination partielle de l'article *la* : *la remise* → *l'armise*. — *Armise* se dit dans le centre de la France (JAUBERT).

Arouter (*aruté*) v. tr.

|| Routiner, former (quelqu'un) par routine.

¶ *Arouter* est un verbe du vx fr. (←= lat. *routare*) sign. marcher, s'acheminer, prendre sa route vers un lieu (DU CANGE), et mettre en troupe, rassembler, faire partir, arranger, disposer, mettre à la suite (GODEFROY, LA CURNE). « Et c'est chose difficile de former un propos et de le couper depuis qu'on est arouté » (MONT., *Essais*, liv. I, ch. IX). — *Arouter* et *enrouter* se disent encore pour acheminer, mettre en route, mettre en train de marcher, dans le normand (MOISY, DuBOIS), dans le saintongeais (EVEILLÉ), et dans les parlers du Maine (DOTTIN, MONTESSON). Dans les parlers du centre de la France, *arouter* se dit pour renvoyer, éconduire vivement (rejeter dans la route), et pour enseigner le chemin ; on y emploie aussi le fréquentatif *aroutiner* dans le sens d'accoutumer, habituer (JAUBERT).

Arouter (s') (*s aruté*) v. réfl. V. *arouter*.

|| S'accoutumer, s'habituer.

¶ Dans le vx, fr., *s'arouter* sign. se mettre en chemin (GODEFROY) ; il a le même sens aujourd'hui dans le normand (MOISY), le saintongeais (EVEILLÉ) et les parlers du Bas-Maine (DOTTIN). *S'arouter*, dans le centre de la France, s'emploie pour s'habituer, suivre la même route, prendre l'habitude de quelque chose (JAUBERT).

Arracher (*aracé*) v. tr.

| *En arracher* = éprouver beaucoup de difficultés.

Arracher (s') (*saracé*) v. réfl.

|| Se tirer d'embarras.

¶ On dit bien : s'arracher une épine du pied, pour : se délivrer d'un embarras ; mais *s'arracher*, v. refl., sign. en fr. s'éloigner, se détacher, se soustraire. — *S'arracher* se dit dans le centre de la France, comme ici, pour se tirer d'embarras : « Il était dans de mauvaises affaires, il s'en est bien *arraché* ». Métaphore empruntée aux anciens chemins du Berry, dit JAUBERT.

Arrachis (*arâci*) s. m.

1° || Arbre arraché ou abattu et dont les racines sont à nu.

2° || Partie de forêt dont les arbres ont été déracinés par un ouragan.

¶ Ainsi, on dira, au sens 1^{er} : *Bucher un arrachis*, et, au sens 2^e : *Aller chercher des framboises dans l'arrachis*. — Dans la région

de la Baie-des-Chaleurs et sur la Côte-Nord, on appelle *arrachis* les arbres arrachés et échoués sur la rive du fleuve ou dans les rivières.—*Arrachis* est, en fr., un terme d'horticulture, sign. plant arraché dont les racines sont à nu et destiné à être replanté ailleurs (DARM., LAR.) ; on dit aussi en fr., *arrachis de bois* ou *abattis de bois* = terre précédemment en culture forestière et qu'on vient de défricher (LAR.). Ce dernier sens est celui d'*arrachis* en normand (MOISY).

Arriérages (*aryèrà:j*) s. m. pl. ← *arrière*.

|| Arrérages.

¶ *Arriérages* est une anc. forme du XIII^e s. (NICOT, COTGRAVE, BONNARD, LITTRÉ). Ménage signale *arriérages* comme une faute. Le normand a conservé cet archaïsme.

Arrière (*aryè:r*) s. f.

| *Avoir de l'arrière*, *prendre de l'arrière* = retarder (en parlant d'une montre, d'une horloge). Ex. : Ta montre *prend de l'arrière* = elle retarde.—Elle *a 15 minutes d'arrière* = elle retarde de 15 minutes.

Arrimer (*arimé*) v. tr. et intr.

1^o v. tr. || Disposer, arranger, réparer, mettre en bon état ; garnir, orner, meubler. Ex. : Cette porte ferme mal, tu dois être capable de l'*arrimer* = de l'arranger, de la mettre en bon état.—*Arrimer* des marchandises = les disposer, les placer.

2^o v. tr. || Battre, malmener, dire du mal de quelqu'un. Ex. : Il l'a *arrimé* de la belle manière = il l'a arrangé de la belle manière (fig. et pop.), il l'a accoutré (fig.), il l'a habillé (fig.).

3^o v. tr. || Habiller, accoutrer. Ex. : Je l'ai *arrimé* comme j'ai pu avec mon paletot = je l'ai habillé, je lui ai mis mon paletot. . . .

4^o v. intr. || Avancer, se hâter. Ex. : *Arrime donc !* viens ! avance !

¶ *Arrimer*, en français, est un t. de marine qui sign. disposer méthodiquement et à sa place tout ce qui doit entrer dans l'armement ou le chargement d'un navire (LAR.), ou plus simplement, arranger la charge d'un vaisseau (LITTRÉ).—Les marchandes de Saint-Malo emploient *arrimer* avec le sens d'installer, arranger des marchandises pour les mettre en vente (ORAIN).

LA HONFLEURAISE

(CHANSON)

A LÉON LE CLERG.

Ceux de Rouen ont de belles églises,
Pour prier !
Ici d'un art plus touchant rivalise
L'ouvrier.
Notre clocher d'ardoise a des béquilles
Comme un vieux ;
Et par ainsi ceux que l'âge houspille
L'aiment mieux.

Sur nos pignons—châteaux de poupe à l'ancre,
Qui songeurs
Portent envie aux beaux nuages d'encre,
Voyageurs,—
Aux doigts cassés d'un saint raide en sa mante,
L'oraison
Comme au beaupré défend de la tourmente
La maison.

Ils ont gardé le reflet des mâturs,
Ces carreaux,
Quand s'en allaient à la grosse aventure
Les Héros.
Tu te souviens, Québec, des lys de France? (1)
Les voici ! (2)
Ceux qui criaient « Terre ! » à tes espérances
Sont d'ici.

Nos pavillons cicatrisés que scindent
Les boulets,
Ne flottent plus aux galions de l'Inde,
Jean Doublet.

(1) Devise de la Province de Québec : *Je me souviens*.

(2) Il y a des fleurs de lys dans les armes d'Honfleur.

Les fiers retours de Castille ou des Frises,
 Des Brabants,
 N'amarrent plus au quai les parts de prise
 Des forbans.

Mais le beau brick que guidait notre étoile
 Aux cieux lourds
 N'a pas jeté l'ancre ou cargué la voile
 Pour toujours !
 J'entends crisser aux huniers ses poulies.
 L'éperon
 Epousera demain, ô mer jolie,
 Ton giron.

Pour voir la nef lourde de notre race
 Plus longtemps,
 Les pieds déchaux nous monterons à Grâce ⁽¹⁾
 En chantant.
 Pour que la Vierge ait en garde les hommes,
 Le bateau,
 J'accrocherai mon humble chanson, comme
 Ex-voto.

Et par la route à rebours des gabares
 De butin,
 Le brick au fiord des aïeux met la barre,
 Et s'éteint.....
 O Pèlerin, tais là-bas nos angoisses
 De vaincus ;
 Dis les bons jours dans nos vieilles paroisses
 Bien vécus.

Puis vers nos fiefs perdus des Acadies,
 Fils pieux,
 Allez montrer aux autres Normandies
 Les aïeux !
 A Saint-Etienne on garde des reliques,
 Dites-leur ;
 Et qu'ils sont tous marins et catholiques,
 Ceux d'Honfleur.

(1) Chapelle de Grâce, lieu de pèlerinage, près d'Honfleur.

Si des clos ceints de pommiers et de *peuples*
Nul Champlain ⁽¹⁾,
Noble cité, n'essaime plus des peuples,
Ne te plains.
Ce fier routier de la mer idéale,
L'Art sacré,
Peint ton nom sur ses galères réales,
Au beaupré !

CH.-TH. FÉRET.

Les patois de France.—M. Beauquier, député du Doubs, a demandé à la Chambre la création d'une chaire de patois au Collège de France. A ce propos, le *Gaulois* (29 novembre 1903) a publié un petit article assez intéressant. L'auteur n'hésite pas à déclarer qu'il faut conserver les patois. « Et d'abord qu'est-ce qu'un patois, sinon un parent de province qui a conservé ses sabots ? Qu'est-ce qu'une langue, sinon un patois parvenu ?... Nos patois sont des langues qui ont su se défendre plus longtemps contre l'invasion franque, et le français n'est que le patois dont Louis XIV a fait la langue diplomatique européenne. » Très bien ! Mais l'écrivain du *Gaulois* a voulu parler aussi du parler franco-canadien : « La plupart de nos autres provinces, dit-il... n'ont plus de patois, mais une manière de parler le français, comme les Canadiens qui ont conservé d'autrefois l'habitude normande et blaisoise de dire *mé* et *té* pour *moi* et *toi*. » *Mé* et *té* ne se disent guère au Canada. Le peuple prononce plutôt *mwé*, *twé*.

(1) Champlain partit d'Honfleur pour fonder Québec.

PETITES LEÇONS

Note.—En préparant pour l'imprimeur la copie des *petites leçons* du N^o de décembre, nous avons commis une faute qui n'a été aperçue qu'après le tirage. A la page 122, il faut lire : *L'idée l'a pris d'aller le voir...* et : *L'idée lui est venu* (ou *a pris*) *de...* « L'idée m'a pris », moi étant complétement indirect, est une tournure française. Nos remerciements à M. l'abbé E. Cloutier qui nous a signalé cette faute, et nos excuses à l'auteur de cette partie des petites leçons.

NOMS DE PEUPLES

NOMS DES HABITANTS DES ANCIENNES PROVINCES DE FRANCE.—
Alsace : *Alsaciens*.—Angoumois : *Angoumoisins*.—Anjou : *Angévins*.—Artois : *Artésiens*.—Aunis : *Aunissois*.—Auvergne : *Auvergnats*.—Avignon (état d') : *Avignonnais*.—Béarn : *Béarnais*.—Beauce : *Beaucerons*.—Berry : *Berrichons*.—Bourbonnais : *Bourbonnais*.—Bourgogne : *Bourguignons*.—Bresse : *Bressans*.—Bretagne : *Bretons*.—Champagne : *Champenois*.—Dauphiné : *Dauphinois*.—Flandre : *Flamands*.—Forez : *Foréziens*.—Franche-Comté : *Francs-Comtois*.—Gascogne : *Gascons*.—Ile-de-France : *Français*.—Languedoc : *Languedociens*.—Vivarais : *Vivarais*.—Limousin : *Limousins*.—Lorraine : *Lorrains*.—Lyonnais : *Lyonnais*.—Maine : *Manceaux*.—Nice (comté de) : *Niçois*.—Nivernais : *Nivernais*.—Normandie : *Normands*.—Orléanais : *Orléanais*.—Perche : *Perche-rons*.—Périgord : *Périgourdins*.—Picardie : *Picards*.—Poitou : *Poitevins*.—Provence : *Provençaux*.—Quercy : *Quercynois*.—Roussillon : *Roussillonnais*.—Rouergue : *Rouergats*.—Saintonge : *Saintongeais*.—Savoie : *Savoyards* et *Savoisiens*.—Touraine : *Tourangeaux* (fém. *Tourangelles*).—Vendée : *Vendéens*.

Comme nom des habitants du Berry, il faut signaler aussi *Berriauds*, appellation moqueuse que les habitants du Nivernais donnaient aux Berrichons pour répondre à celle de *Morvandiaux*. « *Ceux ch'tits Berriàs!* » disaient-ils. Le poète Hugues Lapaire, le « sertisseur de rimes patoises, le joaillier de village », a rendu à ce mot toute sa dignité dans ses *Noëls berriauds* et ses *Chansons berriaudes*; depuis, *Berriaud* a fait fortune et remplace souvent le mot *Berrichon*.

ETYMOLOGIES CURIEUSES

PARASITE.—Le mot *parasite* désigne aujourd'hui celui qui fait métier de manger à la table d'autrui. Il est tiré du latin *parasitus*, qui venait du grec *parasitos*, de *para* = près, à côté + *sitos* = froment, blé. Autrefois, en Grèce, on appelait *parasites* les prêtres inspecteurs des blés sacrés recueillis sur les terres du temple ou offerts par des par iculiers à la divinité ; ces ministres des autels étaient nourris aux frais de l'état. La dignité de *parasite*, d'abord considérée, dégénéra dans la suite, et l'on désigna de ce nom celui qui, sans y avoir droit, fréquentait les repas publics du Prytanée, puis l'écornifleur qui mangeait à la table de quelque riche en l'amusant ; aujourd'hui, le parasite est celui qui fait métier de vivre aux dépens d'autrui.

PERSONNE.—Le latin *persona* désignait d'abord le masque, qui donnait à la voix des acteurs le plus de sonorité possible (*per*, à travers + *sonare*, retentir) ; ce nom passa ensuite au personnage de théâtre, puis à l'acteur même, et il en vint à désigner un individu quelconque.

GALETAS.—*Galetas* désigne aujourd'hui un logement sous les combles, un logement misérable. Ce mot vient de *Galatas*, nom d'un palais de Constantinople. Apporté en France par les croisés, ce nom servit d'abord à désigner l'aile d'un château, puis l'étage supérieur de tout édifice important, enfin le grenier et par extension un logement misérable et malpropre.

FIEFFÉ s'appliquait originairement à un homme pourvu d'un *fief*. Le domaine *fieffé* était donné à titre de récompense nationale ; le roturier *fieffé* voyait ainsi reconnaître et consacrer publiquement son mérite et ses services. Aujourd'hui, *fieffé* se dit de celui qui possède un défaut au suprême degré, qui est en quelque sorte officiellement reconnu comme *menteur*, *filou*, etc. : menteur fieffé, filou fieffé, etc. ; il a comme la possession publique de ce défaut, qui lui est *fieffé* comme un domaine inaliénable.

VOCABULAIRE

POULAIN.—C'est le nom d'un appareil qui sert de plan incliné pour charger et décharger les voitures, et qu'on voit surtout chez les marchands de vin. Il se compose de deux montants en bois et de traverses en fer méplat. L'extrémité du montant qui s'appuie sur le sol est terminée par un double biseau et ferrée ; l'autre extrémité porte une griffe en fer qui s'accroche au camion.

SARCLURES

* * * « . . . en rapport avec cette cause . . . »

Dites pour, relativement à, au sujet de, concernant, par suite de, etc., mais—quand ce ne serait que par respect pour les mânes de Buies—ne dites pas *en rapport avec*.

* * * « Il y aura magasin au premier étage et *loyers* dans le reste de l'édifice. »

Loyers est mis là, sans doute, pour *appartements à louer*. Il ne peut y avoir de *loyers* dans un édifice. Le *loyer* est le prix du louage, non pas la chose louée. Ajoutons que par *premier étage*, on a probablement voulu faire entendre *rez-de-chaussée*.

* * * « M. un Tel, *contracteur*. »

Cela s'imprime tous les jours, et dans tous les journaux. Les reporters ne savent-ils pas que l'anglais *contractor* se traduit en français par *entrepreneur* ?

* * * « Une petite pluie, pas assez *suffisante* pour faire du bien à la végétation . . . »

Nous avons déjà signalé ce pléonasme vicieux.

* * * « Le yacht *allégi* remonta à Québec. »

Le yacht fut *allégé*, non pas *allégi*. *Alléger*, c'est rendre moins pesant — en parlant d'un bateau, moins chargé; *alléger*, c'est diminuer le volume, rendre plus léger en amincissant.

* * * « Je n'avais pas l'intention de répondre à votre correspondante; considérant l'inutilité de défendre des principes si clairs, admis par tous les gens bien pensant qui veulent donner à notre public une éducation forte et virile, en harmonie avec sa destinée, mais surtout devant *cette manie de vouloir toujours trouver un révolutionnaire dans la version* de celui qui a le courage de ses idées et d'en faire part à ses *citoyens*. »

On a beau avoir le courage de ses idées, on ne devrait pas *considérer* tant de choses du même coup ni en faire part à ses *concitoyens* dans une phrase aussi longue. Il y a aussi des gens qui se demandent comment on peut *trouver un révolutionnaire dans une version*. L'auteur ajoute, il est vrai: « Mais une fois n'est pas coutume. » Tant mieux !

Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,

MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS



Le rayon de la **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs, est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS



MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES ★ MEUBLES



USTENSILS DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE : 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

H. BEAUTEY

IMPORTATEUR DE

Vins, de Liqueurs et de Conservees

Françaises les plus recherchées.



Nous détenons les meilleurs cru :

*CLARET, SAUTERNE,
BOURGOGNE, PORT
et vins SHERRY.*



Article spécial :

*Le meilleur
CAFÉ
français.*

GEORGE PATRY 22, Rue de la Fabrique
GERANT Téli. 1116 QUEBEC



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

EN VENTE A LA

Librairie Montmorency-Caval
PRUNEAU & KIROUAC

34, RUE DE LA FABRIQUE et 116, RUE SAINT-JOSEPH

Du Geste artistique, par Harmant-Damien, 75 c.—Théâtre d'Eugène Labiche, en 10 vols, \$8.75.—Théâtre des Campagnes, en 8 vols, \$7.00.—L'art de bien dire, par Dupont-Vernon, 90 c.—Diseurs et Comédiens, par le même, 90 c.—Déclamation, école du Mécanisme, par Paul Grivollet, 50 c.—L'art de la conversation au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Hugnet, 40 c.—Traité de la prononciation française, par Jules Maigne, 50 c.—Manuel de la parole, par Adjutor Rivard, relié, 75 c.—Méthode d'élocution et de déclamation, par Colonnier, en 3 séries, \$1.55.—Livre de lecture et de récitation, par Couturier, 75 c.—Le livre des Orateurs, par Timon, beau volume, relié, \$3.

F.-X. PETITCLERC

JULES GARNEAU

AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

HAUTE-VILLE . . QUÉBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix
du MARCHÉ

SPECIALITE: Marchandises a l'usage du Clerge

TEL 873

UN SEUL PRIX

6, rue de la
Fabrique
Haute-Ville
QUEBEC

J. P. GARNEAU

Libraire-
Editeur
et
Marchand
d'Ornements
d'Eglise.

EDOUARD MARCOTTE

IMPRIMEUR-RELIEUR

82, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Téléphone 1290

Installation nouvelle

Matériel renouvelé

Caractères français

Reliure entière

Demi-reliure

Reliure en chagrin

Reliure en veau

Reliure en basane

Reliure anglaise

Reliure allemande



J'ai fait l'acquisition de quatre polices complètes de caractères français, fondus spécialement pour moi par la maison Deberny & C^{ie}, de Paris. Je suis en mesure d'exécuter en *caractères français* les travaux qu'on voudra bien me confier. Ceux qui préfèrent la forme des caractères anglais ou américains trouveront aussi à mon établissement tous les types généralement usités au Canada.

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation spéciale voudront bien en avvertir le secrétaire.

Le mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 fr. Sommaire du N^o de Janvier : F. Noad. : Mélanie, nouvelle ; J.-C. Broussolle : Les Saints Innocents ; Marcel Navarre : Les Pélerinages de Louis XI ; Emile Faguet : Causerie ; Th. Botrel : Jésus chez les Bretons ; Arsène Verme-nouze : En famille, poésie ; Ch. Grandmougin : Ce que dit le moulin à vent, poésie ; Paul Harel : Jean Hutfer, roman ; F. Plessis : La Plaine entre Caen et la mer ; P. et J. Bourron : La « Grotte géante » des Etats-Unis ; G. d'Azambuja : L'Esthétique des récipients ; G. Aubray : Causerie littéraire, L'Amour tricote ; Pages oubliées, Portraits littéraires, Variétés, Album musical, Illustrations, etc.

* * *

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr. ; Partie techn., 11 fr. ; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre ; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr. ; par coupure de journal, 0 fr. 30 ; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30 ; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues : 3 fr. 50

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 ; Union Postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1^{er} septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

La première année du BULLETIN est en vente. Prix : \$3.00 ; pour les nouveaux membres adhérents et les nouveaux abonnés : \$2.00 ; pour les nouveaux membres actifs : \$1.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser :

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

(Bureau de Poste, boîte 221),

QUÉBEC.

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur.